

## ALLEMAND

### ANALYSE ET COMMENTAIRE DE TEXTES OU DOCUMENTS

#### ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Laurent DEDRYVÈRE, Élisabeth GOUDIN-STEINMANN

**Coefficient : 3 ; durée 6 heures**

Cette année, 44 copies ont été corrigées. On constate donc une baisse du nombre de candidates et de candidats, puisque l'an dernier le jury avait corrigé 51 copies et que depuis plusieurs années on observait une relative stabilité de ce nombre autour de 50. Cette baisse correspond du reste à l'évolution générale du nombre de candidatures au concours. Nous espérons qu'elle se stabilisera ou même s'inversera dans les années à venir.

Les notes s'échelonnent de 01 à 19/20. Cela s'explique par le fait que, comme l'année dernière, le jury est soucieux d'utiliser au maximum l'éventail des notes. La moyenne s'élève à 9,49/20, contre 9,02 l'an dernier, il y a donc une progression assez marquée, dont nous nous réjouissons. Elle s'explique par le fait qu'un nombre important de copies étaient très bonnes, voire excellentes et ont été récompensées par des notes très élevées. Au total, 12 copies, soit plus d'1/4, ont reçu une note égale ou supérieure à 15/20, ce qui est un motif de très grande satisfaction pour le jury. À l'inverse, nous avons dû mettre moins de 5/20 à 10 copies au total, car elles présentaient de très grandes lacunes (très mauvaise compréhension des documents, aucune capacité à voir les enjeux du dossier, très faible niveau linguistique...). L'épreuve écrite d'allemand présentait donc cette année, comme l'an dernier, un fort pouvoir discriminant.

Les critères d'évaluation du jury n'ont pas varié. Nous avons apprécié la qualité de la langue (respect de la grammaire, richesse du vocabulaire, précision du lexique, correction de la syntaxe des phrases) d'une part, et la qualité de la réflexion (argumentation cohérente, structurée, convaincante, appuyée sur des connaissances précises et mobilisées de façon pertinente) d'autre part. Lorsque la langue est très pauvre, qu'elle comporte des erreurs fréquentes et de nombreuses impropriétés dans l'emploi du lexique, elle ne peut pas servir une expression pertinente. Nous ne sanctionnons évidemment pas toutes les maladroites, les candidat.es ne deviendront pas toutes et tous des germanistes, mais il faut que l'expression ne soit pas trop fastidieuse et que la lecture soit aisée et agréable, dans une langue dont la qualité permet de nuancer l'expression. De ce point de vue, nous avons à la fois corrigé des copies excellentes, rédigées dans une langue riche et authentique, avec des erreurs qui n'avaient aucun caractère récurrent et ne gênaient pas la lisibilité du texte, et des copies qui montraient que le ou la candidat.e ne disposait pas d'un vocabulaire suffisant pour se faire comprendre correctement, avec des erreurs récurrentes portant sur les points essentiels du système de la langue ou sur le genre de mots très courants par exemple (der Text, die Vergangenheit, das Leben, die Macht...). Le second critère est la qualité de la réflexion, il faut que le développement soit en rapport constant avec le sujet, pertinent, bien étayé, qu'il révèle un haut niveau de réflexion et une bonne capacité à mobiliser ses connaissances historiques. Cela va évidemment de pair avec la structuration de la composition. Si le plan est confus ou que les critères formels d'un plan sont là mais que le plan n'est pas du tout opérant, cela nuit nécessairement à la qualité de la réflexion. Il faut une dynamique, une progression dans l'argumentation, et que l'ensemble soit logique. Pour cette raison, les transitions entre les parties sont importantes. Certaines copies donnaient une impression de fourre-tout sans réelle structuration dans le développement.

Le dossier proposé cette année portait sur la question des rapports femmes/hommes et des féminismes dans l'aire culturelle germanophone, à différentes époques (Empire, Autriche de l'entre-deux-guerres, RDA, Allemagne du XXI<sup>ème</sup> siècle). Les documents étaient de différentes natures : carte postale, article de presse, discours... Nous n'avons pas ajouté de texte littéraire et avons donc constitué un dossier avec « seulement » quatre documents car ils nous semblaient suffisamment riches et donnaient déjà matière à réflexion pour envisager la question des féminismes sous des prismes très divers. Mais, bien sûr, cela ne signifie pas que le jury ne choisira plus jamais à l'avenir de texte littéraire. L'unique objectif du dossier confectionné par le jury est de permettre de départager de la façon la plus équitable possible les candidat.e.s. C'est en fonction de ce seul objectif que nous préparons le dossier que nous soumettons à la réflexion des candidat.e.s.

Comme chaque année, certaines copies donnaient le sentiment de restituer des cours sans rattacher suffisamment le développement au contenu des documents sélectionnés dans le dossier. Peut-être que cela s'explique par le fait que la question des rapports femmes/hommes, qui est une question d'actualité très présente depuis quelques années, était attendue et avait été travaillée en amont, ce qui en soi est une bonne chose. Mais il faut toujours veiller à expliciter le lien entre la réflexion et le dossier à traiter pour ne pas donner le sentiment de réciter un cours d'histoire qui serait un peu « hors-sol ».

Le dossier était composé de trois textes et d'un document iconographique, en l'occurrence une carte postale. Le texte le plus récent était un article de Jana Hensel sur la question du féminisme dans l'Allemagne de la fin de l'ère Merkel, paru dans *Die Zeit* en janvier 2021. Le deuxième texte était la retranscription du discours tenu par Hildegard Burjan en février 1919 devant l'Assemblée nationale (constituante) autrichienne, où elle venait d'être élue en tant que députée. La troisième pièce du dossier abordait cette même question des rapports femmes/hommes, mais dans la société de RDA, à travers un retour d'expérience autobiographique de l'autrice de l'article. Enfin, le dernier document proposé était une carte postale datée de 1905 environ, au caractère satirique. À travers ces divers documents étaient abordées les questions de justice de genre, de répartition des rôles entre les femmes et les hommes, de la place des femmes en politique et des diverses déclinaisons du féminisme à différents moments de l'histoire des Allemagne et de l'Autriche.

Rappelons ici, comme chaque année, quelques principes méthodologiques. L'introduction doit introduire le thème, présenter rapidement les divers documents et expliciter leur thématique commune, afin de proposer une problématique générale, en annonçant aussi le plan qui sera suivi. Ensuite, ce plan doit effectivement être suivi ! Il comporte en général trois parties, mais il est possible de réduire ce chiffre à deux ou de le porter à quatre. Enfin, la conclusion doit récapituler et mettre en relief les idées principales qui ont été traitées au cours du développement. Le jury n'a jamais d'attente préconçue en matière de problématique ou de plan. Il faut cependant éviter les problématiques trop banales : les hommes et les femmes sont-ils égaux en Allemagne ? En quoi le féminisme est-il un thème important hier et aujourd'hui ? Est-ce qu'il y a eu des progrès au cours du temps ? etc. Rappelons qu'une problématique est par définition une question qui appelle plusieurs réponses possibles. Certaines problématiques intéressantes choisies par les candidat.e.s tournaient autour de la question de l'articulation entre idéal et réalité, ou encore du lien entre la place des femmes en politique et leur place dans la société plus globalement, ou encore du rôle du patriarcat, parfois intériorisé par les femmes, dans l'évolution des représentations : faut-il adopter des rôles traditionnellement masculins pour faire avancer la cause féminine, pourquoi les stéréotypes sont-ils aussi puissants et

constants dans le temps, etc. Cette liste n'est évidemment pas exhaustive. Dans tous les cas, la formulation de la problématique est très importante : elle oriente l'ensemble de la copie. Il est donc conseillé aux candidat.es de prendre le temps de bien y réfléchir.

L'enjeu est de faire dialoguer plusieurs documents du dossier. Il est donc exclu de choisir un plan qui traiterait d'un seul document dans une partie, de même qu'on ne peut pas proposer une problématique différente pour chaque document sans tenter de les mettre en relation. Certaines copies ont très bien su faire ressortir des points de convergence et de divergence entre les documents, y compris sur des détails subtils (entre la carte postale et le ministère de la défense confié à une femme sous Merkel par exemple, ou sur l'enjeu d'être la première femme dans un domaine, comme H. Burjan, Valentina Terechkowa et Merkel, toutes trois évoquées dans différents documents, ou sur la question de la maternité entre le rôle de la mère en RDA et le discours de H. Burjan, ou encore sur l'inversion des rôles présentée sur la carte postale et celle qui se produisait le 8 mars en RDA, etc.)

Le jury a été très surpris de constater que le document iconographique a beaucoup dérouté les candidat.e.s qui l'ont très souvent pris au pied de la lettre sans voir sa dimension satirique (alors que la carte postale montrait une femme assise sur une bouteille comme sur un canon, par exemple !). Cela a été si souvent le cas (les copies qui montraient l'ironie à l'œuvre dans le document étaient très minoritaires) que le jury a dû renoncer à en faire un critère discriminant et a simplement accordé un bonus aux copies qui montraient que le ou la candidat.e avait su prendre du recul et ne pas interpréter au pied de la lettre le document en y voyant une promotion de l'intégration des femmes dans l'armée ! Par ailleurs, un nombre non négligeable de copies n'a pas vu que le discours de H. Burjan parlait de la situation en Autriche et non pas en Allemagne, et que H. Burjan était une femme. Ces erreurs sont dues, très certainement, à un manque d'attention, et non pas à une mauvaise compréhension de la langue en raison d'un vocabulaire trop faible, car H. Burjan a été confondue avec un homme alors même qu'elle répétait « Wir Frauen » au cours de son discours. Il est conseillé de prendre son temps pour analyser avec recul et de façon attentive les documents, c'est aussi pour cette raison qu'il n'y en avait que quatre cette année.

Pour terminer sur une note positive, le jury a eu cette année la chance de pouvoir lire plusieurs copies qui présentaient des développements bien argumentés, nuancés et très riches. Ces copies s'appuyaient sur des connaissances extrêmement solides, à la fois de l'actualité et de l'histoire des pays germanophones, en mobilisant aussi des références telles que la question de l'intersectionnalité, la figure de Clara Zetkin, Germania comme mère de la patrie, les contes de Grimm, Luise Otto-Peters, etc. Là encore, aucune référence particulière n'est attendue. Du moment qu'elle est mobilisée de façon pertinente, toute référence à l'actualité, à un moment du développement historique ou à une personnalité importante de l'aire germanique est valorisée par le jury. Pour les candidat.e.s qui ont évoqué la période du national-socialisme et ses conséquences sur la position des femmes dans les deux Allemagne après 1945, nous avons apprécié les copies qui ne se contentaient pas de dire que la femme était réduite à être une mère au foyer sous le troisième Reich. Les choses sont évidemment plus compliquées que cela, la recherche historique récente a montré que ce régime, en dépit de son caractère patriarcal, viriliste et antiféministe, a considérablement développé et professionnalisé le travail des femmes par exemple, ou diversifié l'offre de loisirs pour les femmes (voir les travaux d'Elissa Mailänder par exemple), et que l'adhésion au national-socialisme ne se comprend pas si on n'envisage que le caractère répressif et coercitif. On revient à une idée déjà développée ci-dessus : il est important que le propos soit le plus précis et le plus nuancé possible.